

INFOPARENTS

Février 2026





Infoparents

Février 2026

Mot de la directrice

Chers parents,

La deuxième étape se terminera le **vendredi 20 février**. Votre engagement au cours des dernières semaines a grandement contribué à la progression de votre enfant, et nous vous remercions sincèrement pour votre présence et votre soutien.

Le **bulletin scolaire** sera accessible **au plus tard le 15 mars** via **CLIC-ÉCOLE**.

Durant la dernière semaine de février, les enseignants communiqueront avec certains parents afin de les inviter à une rencontre pour discuter du cheminement scolaire de leur enfant. Ces rencontres se dérouleront au cours de **la semaine du 9 mars**, soit au retour de la semaine de relâche.

Enfin, n'hésitez pas à communiquer avec l'enseignant titulaire ou avec les enseignants spécialistes (anglais, musique ou éducation physique), par courriel ou via l'agenda, pour toute question concernant le parcours scolaire de votre enfant.

Je profite de l'occasion pour vous souhaiter une magnifique Saint-Valentin en famille.

Julie Lizotte

Directrice d'école

Journée pédagogique

Nous vous informons que le lundi 9 février sera une journée pédagogique dans nos trois écoles. Le service de garde sera ouvert.

Les informations relatives à l'inscription vous ont déjà été transmises.

Comité de parents (CSS)

Nous vous informons que la rencontre du comité de parents se tiendra le mardi 3 février à 19h, par TEAMS.

Conseil d'établissement

La prochaine rencontre du conseil d'établissement aura lieu **le lundi 16 février à 18h45 à l'école J.-C.-Chapais de Saint-Denis**.

Pour y assister, veuillez confirmer votre présence auprès de madame Julie Lizotte, directrice, par courriel à l'adresse suivante : lizottej@csskamloup.gouv.qc.ca

Caisse scolaire

Le **prochain dépôt** est prévu pour **le jeudi 19 février!**

Service de garde

Bonjour chers parents,

Nous sommes dans l'élaboration des relevés fiscaux pour les frais de garde de votre enfant pour l'année 2025. Vous recevrez les documents soit par la poste, soit via votre enfant. N'hésitez pas à communiquer avec moi pour de plus amples renseignements ou pour toute question.

À la suite du sondage concernant vos besoins pour la semaine de relâche, nous vous informons que nos services de garde seront **fermés du 2 au 6 mars 2026**. Cette fermeture nous permettra d'offrir des formations à nos éducatrices le lundi et le mardi. De plus, la demande reçue n'était pas suffisante pour permettre l'ouverture du service durant cette période.

Vous recevrez également dans les prochains jours, le formulaire d'inscription pour la **journée pédagogique du 9 mars prochain**. Il est important de le remplir avant la date limite indiqué. Même si votre enfant est inscrit, mais ne peut pas participer, le coût total, de l'activité et des frais de garde, vous sera facturé.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration.

Nous vous souhaitons une belle semaine de relâche!

Admission et inscription scolaire 2026-2027

Réinscription 2026-2027

Pour les **nouveaux élèves** qui fréquenteront le préscolaire 4 ou 5 ans en 2026-2027 et qui n'étaient pas inscrits à notre CSS en 2025-2026, l'admission doit être faite en ligne via le **Portail Parents**.

Pour les **élèves déjà inscrits** dans l'une de nos écoles, un courriel du secrétariat vous sera transmis afin de compléter l'inscription 2026-2027 en ligne, via **portailparents.ca**.

Qu'est-ce que la confiance en soi chez les enfants?

La confiance en soi est la perception globale qu'un enfant a de sa valeur personnelle et de sa capacité à faire face aux situations du quotidien. Elle inclut trois dimensions, c'est-à-dire, l'estime de soi, le sentiment de compétence et la sécurité intérieure.

L'ESTIME DE SOI

L'estime de soi, c'est la valeur qu'un enfant s'accorde à lui-même, la manière dont il se perçoit comme une personne importante, compétente et aimable. C'est le sentiment d'être quelqu'un qui mérite le respect, l'amour et la réussite. ("Je suis important(e), j'ai de la valeur.")

LE SENTIMENT DE COMPÉTENCE

Le sentiment de compétence, c'est la perception qu'un enfant a d'être capable de réussir une tâche ou d'accomplir quelque chose. Il s'agit de ce qu'il pense pouvoir faire, et non seulement de ce qu'il peut faire réellement.

LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE

La sécurité intérieure, c'est le sentiment profond d'être en sécurité à l'intérieur de soi peu importe ce qui se passe autour. C'est la capacité de se sentir calme, stable et capable de faire face aux situations, parce qu'on se sait soutenu et capable.

COMMENT SE CONSTRUIT LA CONFIANCE EN SOI?

Elle se construit progressivement, à partir de:

1. **Les relations bienveillantes** : se sentir accepté, écouté et reconnu, avoir des attachements sécurisants;
2. **Les expériences de réussite**: petites victoires quotidiennes, défis adaptés à la zone proximale de développement;
3. **Les encouragements spécifiques**: valorisation des efforts, pas de la performance, rétroaction claires et sincères;
4. **Les compétences sociales**: capacité à se faire des amis, résoudre des conflits et s'exprimer;
5. **La régulation émotionnelle**: les enfants confiants savent se calmer, se rééquilibrer, nommer leurs émotions.

COMMENT SE MANIFESTE UNE BONNE OU UNE FAIBLE CONFIANCE EN SOI?

Enfant avec une bonne confiance en soi :

- Tente de nouvelles activités;
- Persévère en cas de difficulté;
- Accepte l'erreur comme une étape;
- Est capable d'autonomie;
- Ose demander de l'aide.

Enfant avec une faible confiance en soi:

- Évite les défis (J'y arriverai pas...);
- Se dévalorise souvent;
- A peur de l'erreur ou du jugement;
- S'effondre rapidement en situation difficile;
- Se compare constamment aux autres.

COMMENT RENFORCER LA CONFIANCE DES ENFANTS:

- Valoriser ses efforts, pas les résultats (ex: tu as travaillé fort, tu n'as pas abandonné même si c'était difficile);
- Proposer des défis adaptés, c'est-à-dire, ni trop faciles, ni trop difficiles et toujours dans une progression;
- Normaliser les erreurs;
- Encourager l'expression des émotions (ex: enseigner des mots simples pour nommer ce qu'il ressent, offrir des outils de régulation comme la respiration, le mouvement, le coin calme, etc.);
- Donner des vraies responsabilités, car les responsabilités augmentent la valeur personnelle;
- Faire des activités pour développer la confiance en soi (ex: le mur des forces, les défis en étape, etc.);

POURQUOI LE SENTIMENT D'EFFICACITÉ PERSONNELLE C'EST IMPORTANT?

Il influence trois aspects:

1. **La motivation**: plus un enfant croit qu'il peut réussir, plus il s'engage, il persévère davantage, même face aux obstacles;
2. **Les émotions**: si le sentiment d'efficacité personnelle est élevé ça réduit le stress et l'anxiété de performance que peut vivre un enfant et si ce sentiment est faible ça peut mener à de l'évitement et de la passivité, car l'enfant ne se sent pas compétent face à la tâche ou à la situation;
3. **Les comportements**: il favorise l'initiative, l'effort et l'autonomie;

AVIS AUX PARENTS ADMISSION ET INSCRIPTION SCOLAIRE 2026-2027

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour les nouveaux élèves qui fréquenteront le préscolaire 4 ans ou le préscolaire 5 ans en 2026-2027 :

Pour les nouveaux élèves qui résideront sur le territoire du centre de services scolaire en 2026-2027 :

Vous devez procéder à l'admission de votre enfant en vous rendant sur le Portail Parents : portailparents.ca.

De plus, les parents devront s'assurer d'avoir les documents énumérés ci-dessous au moment de l'inscription en ligne :

- Enfants nés au Québec : l'**ORIGINAL** du certificat de naissance (grand format) émis par le directeur de l'État civil¹ ou tout autre document reconnu par le Ministère;
- Enfants nés au Canada, hors Québec : l'**ORIGINAL** du certificat de naissance (mentionnant le nom des parents) de la province;
- Enfants nés à l'extérieur du Canada : acte de naissance et une preuve de sa citoyenneté canadienne ou de sa résidence permanente ou de son exemption;
- Le **DERNIER BULLETIN** de l'année en cours, si l'élève fréquente déjà un établissement scolaire.

Les parents doivent attester leur résidence au moyen de **DEUX** preuves de l'adresse officielle du ou des parents détenant la garde légale de l'élève. Les documents admis sont :

- Facture ou état de compte d'une compagnie de téléphonie résidentielle, d'électricité ou de câblodistribution;
- Permis de conduire;
- Compte de taxes scolaires ou municipales;
- Contrat notarié ou bail (avec lettre du propriétaire);
- Copie de l'avis de cotisation de Revenu Québec;
- Relevé d'emploi;
- Preuve d'assurance habitation;
- Avis de paiement de soutien aux enfants de la RRQ.

PROCÉDURE DE RÉINSCRIPTION

Pour les élèves qui fréquentent déjà l'une de nos écoles et qui poursuivront au préscolaire, au primaire ou au secondaire en 2026-2027 :

Les parents recevront un courriel, en provenance du secrétariat de l'école de secteur, les invitant à compléter l'inscription 2026-2027 de façon électronique par le portailparents.ca de MOZAÏK (Mozaïk-Inscription).

ÉLÈVE HORS SECTEUR (Choix d'école)

L'acceptation du choix d'école est valide pour une année scolaire.

ADMISSION (pour les nouveaux élèves) :

Les parents des nouveaux élèves peuvent choisir une école du centre de services scolaire autre que celle de leur secteur en conformité avec [les critères d'admission et d'inscription](#) que l'on retrouve sur le site du centre de services scolaire.

Les parents qui désirent se prévaloir de ce droit doivent en faire la demande au moment de l'admission en complétant le formulaire [Demande de choix d'école](#) prévu à cette fin.

INSCRIPTION (pour les élèves qui fréquentent déjà l'une de nos écoles) :

Lors de l'inscription en ligne, les parents des élèves pourront procéder à un choix d'école en conformité avec [les critères d'admission et d'inscription](#) que l'on retrouve sur le site du centre de services scolaire.

ÉLÈVE HORS CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

L'acceptation d'une entente est valide pour une année scolaire.

Pour les élèves qui ne résident pas sur le territoire du Centre de services scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup et qui voudraient être scolarisés dans une de nos écoles;

Pour les élèves, qui au cours de la présente année scolaire, font déjà l'objet d'un choix d'école en provenance d'un autre centre de services scolaire :

Les parents de ces élèves doivent compléter notre formulaire [Choix d'école d'un élève venant d'un centre de services scolaire extérieur](#) et nous le transmettre entre le 1^{er} et 21 février 2026 en conformité avec [les critères d'admission et d'inscription](#) que l'on retrouve sur le site du centre de services scolaire.

Pour les élèves qui résident sur notre territoire et qui voudraient être scolarisés dans une école d'un autre centre de services scolaire :

Les parents de ces élèves doivent communiquer avec l'autre centre de services scolaire afin de connaître les modalités d'inscription ou communiquer avec les services éducatifs jeunes de notre CSS.

¹ Les demandes relatives à un certificat de naissance doivent être expédiées à :
Directeur de l'État civil, 2535, boulevard Laurier, Québec G1V 5C5
Téléphone : 418 644-4545 | etatcivil.gouv.qc.ca

Les demandes d'admission et d'inscription seront traitées selon [les critères d'admission et d'inscription](#) à l'éducation préscolaire et aux ordres d'enseignement primaire et secondaire du Centre de services scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup.



COORDONNÉES DES ÉCOLES POUR LES ADMISSIONS 2026-2027

	NOM DE L'ÉCOLE	SECRÉTARIAT DE L'ÉCOLE	
SECTEUR RIVIÈRE-DU-LOUP	MOISSON-D'ARTS (L'Isle-Verte)	418 868-6836, poste 4910	Du 1^{er} au 21 février 2026 Formulaire numérique à compléter sur le Portail Parents portailparents.ca Si vous êtes dans l'impossibilité de le compléter électroniquement, bien vouloir communiquer avec le secrétariat de l'école de votre secteur. Du 1^{er} au 27 février 2026 La secrétaire de l'école de votre secteur communiquera avec vous pour prendre rendez-vous afin de finaliser l'inscription de votre enfant à l'école. Si vous n'avez pas encore le certificat de naissance de l'état civil (grand format) de votre enfant, il est TRÈS IMPORTANT de procéder à la commande en vous rendant sur le site du Directeur de l'état civil Québec, dans la section « Formulaires ou Services en ligne » : http://www.etatcivil.gouv.qc.ca/fr/certificats-copies/comment-obtenir.html Si votre enfant est <u>né au Canada, mais hors Québec</u>, vous devez communiquer avec l'état civil de cette province pour commander le certificat de naissance. <i>Le nom des parents doit être inscrit sur ce document officiel.</i>
	LA CHANTERELLE (Saint-Paul-de-la-Croix)		
	NOTRE-DAME-DU-SOUIRE (Saint-Épiphane)		
	VENTS-ET-MARÉES (Cacouna)	418 862-4266, poste 5110	
	DESBIENS (Saint-Arsène)	418 862-5616, poste 5114	
	DES VIEUX-MOULINS (Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup)	418 868-6850, poste 5010	
	SAINT-MODESTE	418 862-6072, poste 5112	
	DE LA GRANDE-OURSE (Rivière-du-Loup)	418-862-9744, poste 5410	
	ROY (Rivière-du-Loup)	418 862-0562, poste 4815	
	INTERNATIONALE ST-FRANÇOIS-XAVIER (Rivière-du-Loup)	418 862-6901, poste 3910	
	LA CROISÉE, 1 ^{ER} CYCLE (Rivière-du-Loup)	418 868-2392, poste 3810	
	NOTRE-DAME-DU-PORTAGE	418 862-5081, poste 4610	
	LES PÈLERINS (Saint-André)		
LANOUPETTE (Saint-Antonin)	418 867-1616, poste 4010		
SECTEUR SAINT-PASCAL	HUDON-FERLAND (Saint-Alexandre-de-Kamouraska)	418 868-6840, poste 4510	Si vous n'avez pas encore le certificat de naissance de l'état civil (grand format) de votre enfant, il est TRÈS IMPORTANT de procéder à la commande en vous rendant sur le site du Directeur de l'état civil Québec, dans la section « Formulaires ou Services en ligne » : http://www.etatcivil.gouv.qc.ca/fr/certificats-copies/comment-obtenir.html
	SAINT-HÉLÈNE	418 856-7057, poste 4511	
	SAINT-LOUIS (Saint-Joseph-de-Kamouraska)		
	MONSEIGNEUR-BOUCHER (Saint-Pascal)	418 856-7050, poste 3410	
	SAINT-LOUIS (Kamouraska)	418 856-7053, poste 4710	
	SAINT-BRUNO (Saint-Bruno-de-Kamouraska)		
	SAINT-PHILIPPE (Saint-Philippe-de-Néri)	418 856-7056, poste 4410	
	NOTRE-DAME (Mont-Carmel)		
J.-C.-CHAPPAIS (Saint-Denis)			
SECTEUR LA POCATIÈRE	SACRÉ-COEUR (La Pocatière)	418 856-2823, poste 2210	
	DE L'ÉTOILE-FILANTE (Saint-Onésime-d'Ixworth)	418 856-7045, poste 4310	
	DE LA MARÉE-MONTANTE (Saint-Roch-des-Aulnaies)		
	DE L'ORÉE-DES-BOIS (Sainte-Louise)		
	DE LA PRUCHIÈRE (Saint-Pacôme)	418 856-7047, poste 4211	
	DES VENTS-ET-MARÉES (Rivière-Ouelle)		
	DE L'AMITIÉ (Saint-Gabriel-Lalemant)		

LE MOIS DE FÉVRIER À :

l'école Notre-Dame

Vendredi 6 février :	🔗 Journée blanche à Saint-Pascal
Vendredi 13 février :	🔗 Fondue au chocolat (détails à venir) 🔗 Journée avec vêtement <u>blanc</u> , <u>rose</u> ou <u>rouge</u>
Lundi 16 février :	🔗 Moi à l'œuvre (préscolaire et 1 ^{er} cycle)
Jeudi 19 février :	🔗 Caisse scolaire
Vendredi 20 février :	🔗 Bibliothèque municipale
Lundi 23 février :	🔗 Activité spéciale (NICS lecture) – Classes de Lily et Lily-Anne
Mercredi 25 février :	🔗 Midi – Chorale pour les élèves inscrits
Vendredi 27 février :	🔗 Après-midi ZEN

l'école Saint-Philippe

Lundi 2 février :	🔗 8h – Rencontre au bureau municipal (5 ^e et 6 ^e années) 🔗 Moi à l'œuvre (préscolaire et 1 ^{er} cycle) 🔗 PM – Activité de patinage (5 ^e et 6 ^e années)
Mardi 10 février :	🔗 Journée blanche : AM : Centre de ski de fond Saint-Philippe PM : Patinage pour tous
Vendredi 13 février :	🔗 Journée avec vêtement <u>blanc</u> , <u>rose</u> ou <u>rouge</u> 🔗 Bibliothèque municipale
Jeudi 19 février :	🔗 Caisse scolaire

l'école J.-C.-Chapais

Mardi 10 février :	🔗 AM – Moi à l'œuvre (préscolaire, 1 ^{re} , 2 ^e et 3 ^e années)
Vendredi 13 février :	🔗 Bibliothèque
Jeudi 19 février :	🔗 Caisse scolaire
Jeudi 26 février :	🔗 Journée blanche – La Cabane du Ravage de Pohénégamook
Vendredi 27 février :	🔗 Bibliothèque